http://www.jdj.be/jdj/lire_sommaire.php?e=370

J&D Le JdJ

Jeunesse et Droit

**Le sommaire du JDJ N°370**




# ARTICLES

## 1

**Éditorial : Quel succès ! Merci messieurs Francken, Jambon et Michel** – Benoît Van Keirsbilck et Caroline De Man

## 3

**Intimité, sexualité : la vie privée des jeunes à l'épreuve de la prison** – Yaëlle Amsellem-Mainguy, Benoit Coquard et Arthur Vuattoux

**Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse**

**8**

Avis de l'Union des Conseillers et Directeurs de l'Aide à la Jeunesse

**11**

Audition de Jacques Fierens

**15**

Audition de Thierry Moreau

**21**

Observations d'AVOCATS.BE

**28**

Avis du Conseil supérieur de la Justice

**39**

**Rencontre des Objecteurs de conscience** et militants de la paix d'Europe à Chypre

**40**

**Passeport citoyen**. Destination : solidarité

# JEUNES À DROITS

**42**

**HELMoESAS** accueille « Au travers des barreaux » : une vidéo pour lutter contre les préjugés…

http://www.jdj.be/jdj/lire_edito.php?e=370

# LE JOURNAL DU DROIT DES JEUNES

**L'éditorial de Benoit Van Keirsbilck et Caroline De Man dans le JDJ N°370**

# Quel succès ! Merci messieurs Francken, Jambon et Michel

**Du fond du coeur, nous souhaitons vous dire merci ! Merci pour la politique que vous menez depuis deux ans et demi; pour vos prises de position toujours plus abjectes; pour votre façon bien à vous d'opposer les citoyens en promouvant les discours de haine; merci pour tout ça et pour bien d'autres réalisations du même acabit.**

Il faut le reconnaître, vous avez réussi là où de nombreuses associations et citoyens rament depuis des années, se désolant de l'évolution de plus en plus individualiste et duale de notre société, de ce besoin de chercher un bouc émissaire dans la personne du pauvre, de l'étranger, de l'allocataire social.

Vous êtes parvenus, sans aucun doute malgré vous, et à l'insu de votre plein gré, à remobiliser les citoyens, à recréer du lien, à déconstruire (peu à peu, il reste encore bien du travail) les préjugés, à créer des occasions pour que les citoyens aillent à la rencontre d'étrangers tout en leur permettant de se rendre compte qu'ils ne sont pas dangereux comme vous voulez le leur faire croire, qu'ils peuvent contribuer positivement à la société belge et qui plus est, qu'ils ont de nombreuses et excellentes raisons d'avoir fui leur pays.

Vous avez provoqué une mobilisation citoyenne d'envergure et une certaine humanisation de notre société. Grâce à votre travail acharné, les Belges sont de plus en plus nombreux à être choqués, voire dégoûtés du traitement réservé à autrui, et donc en faveur d'une politique d'accueil des migrants; ils sont également plus nombreux à être informés des persécutions auxquelles les réfugiés sont exposés dans leur pays d'origine (1).

En renvoyant des Soudanais risquer de se faire torturer dans leur pays, alors que personne ne pouvait imaginer une telle complicité macabre, vous avez été visionnaires et avez démontré aux yeux de tous les incrédules que ce pays (exemple parmi tant d'autres) n'est rien d'autre qu'une dictature sans foi ni loi.

Rarement, politique aura été plus efficace pour mobiliser des personnes relativement passives, peut-être indifférentes au sort de l'autre. En provoquant cette large mobilisation, vous avez permis une vague d'accueil d'étrangers au coeur de l'intimité du foyer de nombreux citoyens, évitant à ceux-là le confinement des centres d'accueil souvent éloignés des zones habitées.

Ce faisant, la population a répondu par des actes forts aux accusateurs de tout poil : «*si vous voulez des réfugiés en Belgique, vous n'avez qu'à les accueillir chez vous*» ; eh bien, grâce à vous, c'est ce qui se fait et la tâche d'huile se transforme en marée (et pas noire, pour le coup, même si les discours de haine se propagent tout aussi vite, sans doute en grande partie grâce à vous).

Et pour le même prix, vous êtes aussi en train de réussir à gonfler les rangs d'une autre mobilisation, celle pour sauver la sécurité sociale, lutter contre la privatisation de plusieurs pans de nos services publics et contre le délitement de la justice et de la protection sociale.

Tout ceci aura, il faut bien le dire, causé le franchissement de tant et tant de lignes rouges. Prix à payer pour un retour de la solidarité et de l'humanisme ?

Si oui, c'est cher payé.

Allez, encore bravo et merci, mais c'est bon maintenant, buiten !

Et à tous les autres, nous adressons nos meilleurs voeux pour 2018, année de la solidarité renouvelée et des futures luttes citoyennes.

Benoit Van Keirsbilck et Caroline De Man

http://www.jdj.be/jdj/lire_breves.php?b=370




# "Ici et ailleurs" du JDJ N°370




## Exclusions scolaires : …

Suite à une augmentation constante du nombre d'exclusions scolaires et de refus d'inscription, qui, selon la Ministre de l'Education elle-même, ne correspondent souvent pas exactement au prescrit du décret «Missions», cette dernière avait annoncé un «*projet de décret visant un meilleur encadrement des exclusions scolaires et un renforcement des droits de la défense à travers la possibilité pour les élèves et leur famille d'être entendus plus tôt dans la procédure, ainsi que par la mise en place d'une chambre de recours externe*».

Après moult retards, il semble que le projet a été intégré aux travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

## … à défaut de recours externe …

Plusieurs axes y sont développés :

1. anticiper une mesure d'exclusion en menant un travail éducatif en amont d'une exclusion (meilleur accompagnement et coordination des diverses ressources et des moyens budgétaires, outillage des enseignants en vue de travailler davantage sur les situations critiques, en amont d'une éventuelle procédure d'exclusion);

2. accompagnement de l'élève exclu pour qu'il puisse retrouver une école dans les plus brefs délais et éviter le décrochage en proposant un dispositif d'accompagnement

3. mise en place d'une ou plusieurs commissions externes de recours pour éviter les différences de traitement en fonction du réseau d'enseignement de l'école dont les élèves sont exclus.

## … on aura droit à un rapport

Pour cet axe, une analyse juridique et organisationnelle est en cours. Un rapport général sur la possibilité d'organiser un tel recours externe sera disponible au mois de janvier 2018. Il va sans dire que le JDJ suivra l'affaire. (cf. Question parlementaire de Mme Barbara Trachte à Mme Marie-Martine Schyns, ministre de l'Éducation sur le Projet de décret «Exclusions» – Commission de l'Éducation du Parlement de la Communauté française – Session 2017–2018 du 7 novembre 2017 (CRIc N°20-Educ.3 (2017-2018)

## Le «poverty porn»…

Excellent article publié sur «slate.fr» (magazine en ligne qui traite de l'actualité dans les domaines politique, économique, diplomatique, technologique, culturel et sociétal) sur le «Le «poverty porn», ou les limites d'un humanitarisme bien intentionné ».

L'article dénonce le «*porno de la pauvreté*», c'est-à-dire la manière dont certaines célébrités se mettent en scène lors de missions humanitaires (et les exemples ne manquent pas de personnalités publiques faisant un selfie aux côtés d'enfants africains ou de communautés minées par la famine, accompagné de légendes peu inspirées).

## … ou quand les stars soignent leur image …

Pour les plus naïfs d'entre elles, on peut au mieux parler de bonnes intentions.

Mais derrière ces stars qui prêtent leur image à des associations «caritatives» (qui cachent souvent un business douteux et des choix idéologiques très contestables), il y a avant tout une opération «*com' de la misère*» qui fait fi de toute éthique (cf. notamment l'adoption d'enfants par des stars en dehors des cadres légaux sous prétexte de les sauver).

Évidemment, ça rapporte, cette image du «*sauveur blanc*» qui sait ce qui est bon pour la population concernée, nécessairement infantilisée et incapable de se prendre en charge.

## … sur le dos des pauvres

Les solutions préconisées relèvent d'une ignorance coupable : payer une chambre d'hôtel à des enfants de la rue. Aucune analyse, aucun travail de fond, aucune perspective, aucun travail sur le long terme, aucune interpellation des autorités publiques qui n'assument pas (correctement) leurs responsabilités. On n'en a pas fini avec le néo-colonialisme même s'il prend aujourd'hui des formes différentes.

## À part peut-être Miss Thatcher

Il n'existe rien de tel en Belgique, bien entendu. À part peut-être *Viva for life* (sur un air bien connu de Renaud) qui permet également à des stars, des ministres et autres pseudo-célébrités en mal de notoriété, de se faire de la pub sur le dos d'une caricature de la pauvreté.

## La stérilisation forcée des femmes…

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits Humains et le handicap, Catalina Devandas, demande qu'il soit mis fin à la stérilisation forcée et les autres procédures influant sur l'intégrité sexuelle et reproductive (comme l'avortement ou la contraception forcés) des femmes et filles porteuses de handicap.

Ces pratiques portent atteintes aux droits fondamentaux de ces filles et femmes d'exercer leur choix et d'avoir le contrôle de leur propre corps, les privant de leur dignité au profit de l'intérêt des professionnels et personnes qui leur portent assistance.

## … porteuses de handicap

Pour la rapporteuse spéciale, les États sont en défaut de protéger adéquatement ces femmes et filles de ces pratiques persistantes, largement répandues, souvent irréversibles, qui leur causent des douleurs considérables, et qui sont souvent infligées au nom de leur intérêt. Elle demande l'abrogation des lois permettant ces pratiques sans le consentement éclairé des filles et femmes concernées.

Une éducation et information sur la sexualité, ainsi que des services de santé doivent être accessibles à toutes les femmes et jeunes filles porteuses de handicap, pour leur permettre d'exercer leurs droits de manière autonome.

## La Belgique, pas en reste

Il n'y a pas si longtemps (2014), le «Rapport alternatif initié et coordonné par le Belgian Disability Forum» suite au 7ème rapport de la Belgique sur la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes pointait : «*les femmes et jeunes filles handicapées sont confrontées à des situations très préoccupantes de violence, tant domestique qu'institutionnelle, liées d'une part à leur genre et d'autre part à leur handicap et seraient deux fois plus sujettes aux violences et abus sexuels que les femmes ne présentant pas de handicap. Par ailleurs, il semble que la stérilisation forcée des femmes et jeunes filles handicapées, en particulier celles qui présentent une déficience intellectuelle, soit encore une pratique répandue dans certaines institutions.*»



# Les bésicles de Jiji

## Traduiseur, quel beau métier !

Le Moniteur du 2 octobre a publié un arrêté royal du 18 septembre 2017 qui concerne le renouvellement du conseil d'administration de la «Coopération technique belge».

Selon le préambule : «*Considérant qu'il est dans l'intérêt de la société de disposer au plus vite d'un conseil d'administration qui a* [lire : ait] *un mandant durant la période entière de la réforme* [lire : transformation] *de la Coopération technique belge en Enabel, afin de garantir la continuité d'* [lire : de l']*administration durant cette période importante*». On ne pouvait mieux zeggen.

## Soft law

Le même jour, un arrêté d'exécution daté du 8 septembre 2017 fait ouvrir des yeux admiratifs sur le décret flamand du 8 juillet 2016 «*instaurant un cadre modérément réglementé en fonction des projets pilotes d'accessibilité de base*». Comme vous ne le devineriez pas, il s'agit de stimuler des initiatives locales d'organisation de transports privés là où les réseaux publics font défaut. Plaignons le gribouilleur de service confronté au terme «*regelluw*» qui

semble étranger au néerlandais standard; mais il fallait parler de «*cadre réglementaire allégé*».

## Large milieu

Dans L'artichaut (octobre), revue du Centre d'éducation permanente de l'ULB, un historien explique pourquoi Cyrano s'appelait «*de Bergerac*» alors qu'il n'y avait jamais mis les pieds.

Il s'agit d'une affaire de famille qui remonte «à la ***fin*** *du* ***XV$^{ème}$*** *siècle, au* ***beau milieu*** *de la Guerre de Cent Ans*». On considère que celle-ci a pris fin en 1453 (bataille de Castillon), de sorte qu'il fallait apprendre à compter en latin, «***XIV$^{ème}$*** *siècle*», ou ne pas laisser passer une coquille.

## Ça tombe dru

- Un titre du Soir (4 octobre) : «*L'étau se resserre autour des bancs solaires*». À relire avec attention pour ne pas s'alarmer de restrictions budgétaires contre le «*pacte d'excellence*» dans l'enseignement de la Communauté française.
- Ibidem (7-8 octobre), le «CEO» de Deloitte Belgique, firme d'audit et de conseil fiscal : «*On ne peut pas être contre la transparence, c'est clair*». Excellente devise.
- Et l'éditorial (9 octobre) : «*Herrmann-Debroux : la double incurie*». Aussi fainéants l'un que l'autre ? Mais le nom du viaduc évoque un seul ancien bourgmestre d'Auderghem qui, par patriotisme, ajouta le nom de sa femme au sien pendant la Première guerre mondiale.
- Encore (10 octobre), le nouveau gouvernement néerlandais veut rétablir dans les écoles «*l'apprentissage obligatoire de l'hymne national "Wilhemhuis'"*». Merci au spécialiste : c'est «*Het Wilhelmus*», à la gloire de Guillaume le Taciturne, et non de «*Chez Willy*».
- 10 octobre aussi, R. Miller (MR) : «[Le projet d'alliance PS/Ecolo/PTB] mettrait **la Belgique** au ban de la reprise économique, **en Belgique** comme en Europe». Expulsée d'elle-même, donc.
- 19 octobre, S. Dutordoir, administratrice déléguée de la S.N.C.B., veut «*déployer*» à l'intention des usagers «*de nouveaux éléments de communication en temps réel tous les trois mois*». L'accélération sera sensible.
- Entendu au Journal parlé de la RTBF-Radio (9 octobre, 9 h.) qu'un conducteur qui circule seul en voiture est un «*autosoliste*». Et pléonastique, en plus.
- À celui du 1er novembre (8 h.), un gardien de cimetière au sujet de la mise en vente de monuments funéraires désaffectés : «*C'est une façon de leur redonner vie*». Quelle joie !
- Dans Elle (France, 6 octobre), la journée du chef cuisinier Alain Ducasse : «*Je me nourris de belles choses. Je passe ma vie aux puces ou dans les librairies (…) pour alimenter ma collection de beaux livres*». Ça se soigne.
- Un avis chez IKEA : «*Pour votre sécurité, ne sortez pas de marchandises par la porte d'entrée*». Pourquoi, ils tirent à vue ?
- 7 sur 7 (14 octobre), au sujet du choix de la gare de Fleurus pour desservir l'aéroport de Charleroi : «*Une décision surprenante, la piste de Ransart, plus proche, était au départ privilégiée*». Pourtant, les avions décollent (et atterrissent) à Gosselies.
- Justement, «*journal des professions juridiques*» de Kluwer (18 octobre), estime que l'avant-projet de décret flamand «*relatif à la délinquance juvénile*» pourrait «*avoir un*

*impact important (...) sur la confiance en la justice du citoyen*». Haro sur la cour d'assises ?